

Réponse et plan d'action de la direction (RPAD) :
Évaluation du programme des accélérateurs technologiques canadiens (ATC) 2016-2017 à 2020-2021

Recommandations	Engagements	Mesures	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>1. La direction du Secteur du développement du commerce international, de l'investissement et de l'innovation (BFM) devrait améliorer sa capacité à mesurer l'impact et à collecter des données pour évaluer et démontrer comment elle répond aux demandes du marché. Ceci inclus notamment :</p> <p>1.1 Une révision de la théorie du changement du programme pour mieux reconnaître la diversité des résultats escomptés pour les entreprises participantes et pour identifier ceux dont la performance n'est pas présentement couverte dans le rapportage.</p> <p>1.2 Au besoin, un examen et une redéfinition des indicateurs de rendement pour une collecte de données significative et réalisable par le programme, en veillant à ce qu'une seule plateforme de données combine toutes les données fiables.</p> <p>1.3 Le repérage d'autres moyens et sources d'information sur les résultats plus difficiles à saisir qui seraient utiles pour évaluer l'impact du programme des ATC.</p> <p>1.4 Identifier comment répondre aux défis des méthodes actuelles de rapportage pour les participants des ATC et pour le personnel afin de simplifier les processus de rapportage.</p>	<p>La direction accepte cette recommandation.</p>	<p>1.1 Saisir de l'information, des résultats et des données de rendement précis et cohérents en assurant la mise en œuvre d'une suite rationalisée d'outils du SDC (y compris TRIO (1.1.1) et Strategia (1.1.2)).</p> <p>1.2 Assurer l'alignement et l'intégration entre la suite d'outils de BBA et les autres outils de service à la clientèle ou de suivi du rendement utilisés par le SDC.</p> <p>1.3 Améliorer les mécanismes actuels de collecte et d'analyse de données, tels que les sondages et les rapports de fin de programme, afin de mieux reconnaître la diversité des résultats escomptés (y compris les résultats qui sont plus difficiles à saisir) et d'identifier les lacunes en matière de rapportage ainsi que les moyens d'améliorer l'offre du SDC en général.</p> <p>1.4 Intégrer la politique et les considérations du ministère en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) (1.4.1) dans la conception des méthodes et des outils de collecte de données (1.4.2).</p>	<p>1.1 BBA dans son ensemble avec BTB responsable pour 1.1.1 et BTU responsable pour 1.1.2</p> <p>1.2 BBA avec le soutien de BTB et BTU</p> <p>1.3 BBA avec le soutien de BTB et BTU</p> <p>1.4 BBA dans son ensemble avec BPE/BSI responsable pour 1.4.1 et BTB responsable pour 1.4.2 avec le soutien de de BTU</p>	<p>1.1 Mars 2025</p> <p>1.2 Mars 2025</p> <p>1.3 Mars 2024</p> <p>1.4 Mars 2025</p>

Recommandations	Engagements	Mesures	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>2. La direction du Secteur du développement du commerce international, de l'investissement et de l'innovation (BMF) devrait affiner son approche de sensibilisation et évaluer ses résultats en matière d'accès aux participants.</p>	<p>La direction accepte cette recommandation.</p>			
<p>2.1 En vue d'accroître la considération d'équité, de diversité et d'inclusion, prendre des mesures proactives les contextes distincts des ATC afin d'accroître la promotion de la participation potentielle au programme auprès de diverses populations (ex, PME sous propriété ou gestion par des groupes de populations sous-représentées ; PME de communautés moins peuplées ; etc.)</p>		<p>2.1 Élaborer une politique pour les populations "sous-représentées", comprenant des définitions normalisées et des documents d'orientation mis à jour dans un répertoire centralisé accessible aux délégués commerciaux.</p>	<p>2.1 BPE/BSI avec le soutien d'oBFM et BTB</p>	<p>2.1 Mars 2024</p>
<p>2.2 Accroître la capacité des missions à faire usage de l'ACS Plus dans les processus de sélection et standardiser la collecte de données relative à l'EDI et à l'ACS Plus</p>		<p>2.2 Veiller à ce que les coordonnateurs des ATC connaissent et aient accès aux documents d'orientation, outils et formations disponibles sur l'équité, la diversité et l'inclusion, telles que l'ACS Plus, afin d'accroître leur capacité à soutenir les entreprises prêtes à exporter qui sont dirigées par des groupes diversifiés/de communautés moins peuplées.</p>	<p>2.2 BBA avec le soutien de BPE/BSI, oBFM, BSI/BR et Missions ATC</p>	<p>2.2 Mars 2024</p>
<p>2.3 Recueillir des renseignements cohérents sur les entreprises candidates et les résultats de l'évaluation des demandes pour permettre une méta-analyse de la population cliente</p>		<p>2.3 Explorer et trouver des solutions pour assurer une collecte d'informations cohérente et sécurisée auprès des candidats canadiens aux ATC et éventuellement à d'autres programmes du SDC.</p>	<p>2.3 BBA avec le soutien de BTB et BTP</p>	<p>2.3 Mars 2024</p>
<p>2.4 Élaborer une approche cohérente pour fournir une rétroaction aux entreprises non retenues.</p>		<p>2.4 Continuer à promouvoir les meilleures pratiques pour fournir de la rétroaction aux candidats non retenus, afin d'assurer la transparence et une approche cohérente dans les différentes missions et BR des ATC.</p>	<p>2.4 BBA avec le soutien de BSI/BR, missions ATC</p>	<p>2.4 Mars 2024</p>

Recommandations	Engagements	Mesures	Centre de responsabilité	Date d'achèvement
<p>3. La direction du Secteur du développement du commerce international, de l'investissement et de l'innovation (BFM) devrait améliorer la cohérence du programme en établissant un calendrier de programme cohérent (y compris la coordination du recrutement) et un niveau de participation plus égal de tous les bureaux régionaux (BR).</p>	<p>La direction accepte cette recommandation.</p>	<p>3.1 Continuer à s'engager dans des communications, une planification et des consultations régulières et opportunes avec les bureaux régionaux et les missions des ATC, afin de cerner les lacunes et les possibilités d'améliorer la cohérence des programmes.</p> <p>3.2 Élaborer un plan d'action pour garantir une participation suffisante et régulière de tous les BR, particulièrement les délégués commerciaux des ATC affectés aux BR, à la planification, au recrutement et à l'exécution des programmes.</p>	<p>3.1 BBA avec le soutien de BSI/BR, missions ATC</p> <p>3.2 BBA avec le soutien de BSI/BR, missions ATC</p>	<p>3.1 Mars 2024</p> <p>3.2 Mars 2024</p>